

Paris, le 5 mai 2009

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur le Maire adjoint, Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur le Conseiller municipal, Cher(e) Collègue,

Ce premier trimestre 2009 a été très chargé. L'aggravation de la crise a conduit le Parlement à agir immédiatement pour relancer l'économie, pour aider les plus fragiles face à la crise et rebâtir une économie mondiale plus saine et plus équilibrée.

UNE IMPLICATION TOTALE DANS UNE CRISE GLOBALE

La crise financière venue des États-Unis s'est propagée à travers la planète entière. Elle s'est transformée en crise économique et sociale.

Nous avons donc travaillé à apporter des solutions à cette triple crise.

Crise financière

Je participe depuis 6 mois, autour du Président de la République, au groupe de travail réunissant 20 parlementaires de familles politiques différentes. Nos réflexions ont servi de base au plan de relance, mais aussi à la préparation du sommet du G20 le 3 avril à Londres, dont chacun a pu constater le succès.

Porte-parole du groupe Nouveau Centre lors du débat sur la crise financière, j'ai proposé des mesures de moralisation de la vie financière mais aussi des solutions pour sortir de cette crise économique et sociale. Il est indispensable de mettre en place un nouveau système de régulation financière internationale et de moraliser des pratiques critiquées par tous.

J'ai appelé le gouvernement à interdire les bonus et les stock-options pour les entreprises bénéficiant d'aides publiques. Nous avons été entendus. Il faudra aller plus loin dans la régulation et dans l'encadrement des salaires, notamment des sur-rémunérations que l'on rencontre dans une poignée d'entreprises.

Crise sociale

Le gouvernement a annoncé au mois de février une série de mesures sociales afin de venir en aide aux plus démunis et plus fragiles. Je sais combien beaucoup de nos concitoyens d'Eure-et-Loir

souffrent de cette crise d'une violence inouïe. Je reste totalement mobilisé et à l'écoute de celles et ceux qui traversent ces grandes difficultés.

Les mesures applicables dès le mois d'avril 2009

- Augmentation de 6,9% du minimum vieillesse à partir du 1er avril 2009 portant ainsi son montant de 633 à 677 euros pour plus de 400 000 personnes.
- Une prime de 500 euros pour les travailleurs précaires : elle permettra d'indemniser toute personne privée d'emploi n'ayant assez de droits pour bénéficier de l'assurance chômage.
- Une prime de solidarité de 200 euros pour les 4 millions de foyers bénéficiant du RMI, de l'allocation de parent isolé, des allocations logement ou du revenu de solidarité active.
- Augmentation de 4,4% de l'allocation adulte handicapé pour l'année 2009 (2,2% le 1er avril et 2,2% en septembre).

Autres mesures applicables en juin et juillet 2009

- Une prime exceptionnelle de 150 euros versée en juin 2009 pour les familles modestes qui ont des enfants de plus de 6 ans.
- Versement de bons d'achats de services à la personne d'un montant de 200 euros, pour les personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les familles ayant de jeunes enfants, les familles ayant un enfant handicapé et les demandeurs d'emploi.

Crise économique

Il faut poser un acte fort de solidarité et de mobilisation générale de la communauté nationale en cette période difficile pour tous.

C'est pourquoi, au nom du Nouveau Centre, j'ai fait deux propositions pour une plus grande justice sociale et pour financer le Fonds d'Investissement Social créé en février : la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu pour les hautes rémunérations supérieure à 300 000 euros, et la sortie des contributions sociales (CSG et CRDS) du bouclier fiscal.

Pour le moment, le gouvernement n'a pas suivi ces idées justes. Mais pour la première fois depuis 2007, nos propositions ont trouvé un écho favorable dans la majorité.

Je demeure cependant attaché au principe du bouclier fiscal, qui est un élément majeur de l'attractivité économique de la France. Il n'est pas inutile de rappeler que le bouclier fiscal a été créé puis renforcé par Michel ROCARD et Dominique STRAUSS-KAHN par des gouvernements socialistes. Il s'agit donc d'une idée partagée par tous.

AGRICULTURE

Soutien aux agriculteurs d'Eure-et-Loir

L'ensemble des pays de l'Union Européenne est en train de préparer un bilan à mi-parcours de la Politique Agricole Commune généralement appelé « Bilan de Santé » de la PAC.

Les propositions que Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture, avait préparées pour notre département étaient inacceptables dans leur première monture parce qu'elles entraînaient jusqu'à 50% de diminution des aides publiques.

Je suis donc intervenu à plusieurs reprises avec mes collègues parlementaires d'Eure-et-Loir pour modifier le plan initialement prévu. Nous avons obtenu gain de cause sur une part importante des demandes formulées à juste titre par la FDSEA 28. Mais la dernière proposition du ministre est encore à nos yeux insuffisante.

Soyez tous assurés de notre mobilisation et de notre vigilance sur ce dossier.

TRANSPORTS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Ligne SNCF Paris-Chateaudun-Tours

Depuis 2007, je ne cesse de me battre pour obtenir la réalisation des travaux sur la ligne SNCF entre Paris et Chateaudun de manière à diminuer sensiblement le temps de parcours (15 minutes environ).

Les travaux démarrent dès cette année pour la section Voves-Auneau, l'an prochain pour la section Bonneval-Voves et en 2011 pour les sections Chateaudun-Bonneval et Auneau-Dourdan.

Après 8 mois de travail intense sur ce dossier, je viens d'obtenir que 13,5 millions d'euros de crédits supplémentaires soient attribués à Réseau Ferré de France (RFF) pour réaliser ces travaux, le Conseil Régional venant enfin d'accepter la proposition que j'avais faite de revoir dans ce sens le contrat de projets Etat-Région.

Construction d'une gare TGV en Eure-et-Loir

Je continue à oeuvrer en faveur de l'installation d'une gare à Arrou sur la LGV Paris-Le Mans-Rennes. J'ai ainsi rencontré à plusieurs reprises les équipes du Ministère de l'environnement et des Transports, la Direction de la SNCF et RFF.

L'Etat, les deux départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher soutiennent cette candidature. Nous devrions pouvoir obtenir son inscription dans le Schéma National des Infrastructures de Transports à l'automne.

Il nous reste à convaincre le transporteur, c'est-à-dire la SNCF. Une réunion autour de Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Environnement et de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État aux Transports permettra, je l'espère, d'obtenir une décision favorable.

RN 154

Au prix d'incessantes démarches, le projet de mise à deux fois deux voies autoroutières de la RN154 a franchi en novembre dernier une étape très importante : la saisine de la Commission Nationale du débat public, qui travaillera sur les conditions dans lesquelles cet axe prendra en compte les demandes locales (péage, sorties et raccordement avec les grands axes existants). En outre, la déviation Prunay-le-Gillon Allonnes, dont la réalisation dépendait de son financement, se voit affecter 6 millions d'euros dans le cadre du plan de relance du gouvernement. Les fouilles ont été réalisées : les travaux vont pouvoir enfin commencer.

A10

La Nationale 10 est un axe structurant du sud du département, entre Bonneval, Châteaudun et Cloyes. Cinq aménagements prioritaires y ont été recensés : l'entrée nord de Bonneval, la déviation de Marboué-Flacey, la sécurisation de la Fringale à la Chapelle-du-Noyer, le passage à niveau d'Authueil et l'entrée sud de Cloyes. Je veillerai à ce que les crédits d'études et de travaux pour ces chantiers soient mobilisés dans les meilleurs délais.

SANTE

Une nouvelle loi pour les hôpitaux et les soins

Une nouvelle loi hospitalière est en cours de discussion au Parlement. Il s'agit, entre autres, d'adapter nos structures et notre organisation hospitalières.

J'ai souhaité insister, tout au long des débats, sur la nécessaire présence de médecins dans nos territoires ruraux. Il en va de leur survie et de leur développement. La réalité est que notre pays n'a jamais compté autant de médecins. Et pourtant, leur nombre est inégalement réparti sur le territoire. Nous pouvons tous le constater dans notre département.

C'est pourquoi j'ai proposé lors de l'examen du texte à l'Assemblée Nationale, 3 solutions afin de répondre à ce problème de désertification médicale.

1. Des incitations financières à s'installer au milieu rural.
2. La mise en place de maisons médicalisées dans les territoires désertifiés.
3. Un retour aux internats régionaux

Cette dernière proposition me semble la plus intéressante car elle permettrait aux nouveaux médecins de choisir, en toute liberté, de s'installer dans la région où ils auront fait leur internat. Au moment où les infirmières viennent de décider avec la CNAM de signer un accord pour encadrer les installations nouvelles, je crois qu'il faut vraiment se poser la question de celles des futurs médecins sur l'ensemble du territoire. C'est le seul moyen de lutte efficace contre la désertification médicale.

Hôpital de Châteaudun

Le maintien des structures hospitalières dans nos territoires ruraux est ma priorité. C'est pourquoi, je m'investis pleinement dans le dossier de l'hôpital de Châteaudun. La signature, le 18 mars dernier, du conventionnement avec la clinique Saint-Cœur de Vendôme en est une première étape significative. Cette coopération permettra de palier aux lacunes passées de notre établissement en matière de chirurgie et de valoriser la grande qualité des services de médecine.

Je continue néanmoins à m'assurer que tous les moyens seront déployés afin de développer le site. J'ai donc demandé à Madame Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, que ce nouvel élan soit accompagné d'un certain nombre d'assurances: le maintien de la maternité, la venue d'un obstétricien complémentaire, le renforcement des urgences d'ores et déjà surchargées et la mise en place de la chirurgie ambulatoire.

Lors de sa venue à Vendôme en avril, Madame BACHELOT a précisé que cette coopération devait servir d'exemple et a assuré que les moyens de son succès seraient réunis.

Je m'engage à surveiller de près l'évolution de ce dossier afin que cette coopération soit couronnée de succès. Pour cela, j'entends que soit examinée la mise en place d'une hospitalisation de semaine pour la chirurgie et que le programme d'investissements pluriannuel soit tenu.

LA VIE PARLEMENTAIRE

Loi Internet

Le projet de loi « Création sur Internet » en discussion au Parlement depuis octobre 2008 a été l'objet de nombreuses polémiques. Deux mesures symboliques ont fait débat : la création, premièrement, d'une Haute Autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur Internet, chargée de veiller à la prévention et, éventuellement, à la sanction du piratage des

oeuvres; la mise en place, deuxièmement, d'une procédure de riposte graduée à l'encontre des internautes téléchargeant illégalement des oeuvres musicales ou vidéo.

Si l'esprit du texte va dans le bon sens, je m'inquiète que ces mesures de coercition ne soient pas conformes à la législation européenne et à la Constitution.

Le renouveau du Parlement après la réforme constitutionnelle

La réforme constitutionnelle adoptée en juillet 2008 a profondément modifié le travail parlementaire. Les mesures adoptées sont rentrées en application depuis le 1er mars 2009.

Elles entraînent de profonds changements dans l'organisation de notre travail mais aussi dans l'équilibre des pouvoirs entre le gouvernement et le Parlement. Les pouvoirs de celui-ci sont clairement renforcés, notamment ses missions de contrôle.

Dès le mois de mars, j'ai pu contrôler le travail du Ministère de la Santé sur le centre hospitalier de Châteaudun, et le travail du Ministère de l'Agriculture sur la réforme de la PAC.

La réforme offre également au groupe parlementaire une plus grande liberté de l'ordre du jour. Le groupe Nouveau Centre aura la maîtrise des travaux au mois de juin et pourra ainsi faire débattre des propositions de loi qui nous semblent pertinentes pour la vie de nos concitoyens (notamment une sur le sur-endettement).

Telles ont été les orientations de mon action ces trois derniers mois, et les précisions qu'il m'a semblé important de vous donner, comme je l'ai fait à chaque déplacement dans les chefs-lieux de canton pour des réunions publiques durant les mois de mars et avril, où j'ai été très heureux de vous y retrouver.

Bien entendu, je compte prolonger et détailler ces réflexions lors de nos rencontres tout au long de l'année, afin de vous rendre compte « en direct » de mon travail de parlementaire ; ces rendez-vous me permettent de le nourrir de vos observations et de votre expérience. Vous êtes les bienvenus soit à ma permanence parlementaire de Châteaudun, soit lors de mes réunions dans votre commune.

Croyez, Madame, Monsieur, en mon engagement et à l'expression de mon sincère dévouement.

Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir
Maire de Cloyes-sur-le-Loir